

DEFENDONS-NOUS

Plus de sévérité dans la répression

C'est l'avis unanime des concurrents de notre concours pour enrayer la criminalité.

[On sait que le Comité permanent de Salut Public a décerné, avant-hier soir, les prix du concours que nous avions ouvert entre nos lecteurs pour la répression de la criminalité. Comme nous nous y étions engagés, nous n'avons publié que les devises inscrites sur les manuscrits, et nous attendons l'autorisation des lauréats pour donner leurs noms.

M. Goron, avec le dévouement dont il a toujours fait preuve dans la lutte contre la criminalité, avait bien voulu se charger de présenter au jury un rapport sur les œuvres des concurrents. Il nous dit ici quelle impression se dégage, pour lui, de la lecture des nombreux manuscrits qu'il a eus à examiner.]

Il y a seulement trois mois, la terreur anarcho-socialiste, rappelant celle de 1890, régnait à Paris. De tous côtés, on ne parlait que de l'automobile grise, que certains appelaient « l'auto sanglante », et des terribles exploits de Bonnot, Garnier, Valet et Cie. On n'est plus en sûreté nulle part, disait-on; nous ne sommes pas défendus; que fait donc la police?

La police a commencé par supprimer radicalement, si j'ose m'exprimer ainsi, Bonnot, Garnier et Valet; l'un à Choisy-le-Roi, les autres à Nogent-sur-Marne. Elle a mis sous les verrous le reste de la bande et bientôt nous verrons en cour d'assises ces héros de l'auto et du revolver.

C'est là que se jouera un des actes importants du drame. Verra-t-on le dénouement en Place de Grève? Souhaitons-le, mais ne garantissons rien, surtout avec le jury qui, depuis quelque temps, semble être en mal d'indulgence.

Maintenant que la terreur est passée, qui se souvient des Gauzy, Soudy, Dieu-donné, Simenof, etc.? Ce sont pourtant, avec Carroux, peut-être un peu moins oubliés, ceux dont la tête est en jeu.

Aujourd'hui, la question du Maroc est à l'ordre du jour; on s'inquiète de savoir si Moulay-Hafid, ce bizarre et inquiet d'émir, méritait, mérita de souliers vernis ou des babouches, un fez ou un chapeau melon; on s'occupe des mille et une choses que sollicitent quotidiennement l'attention; quant à la bande tragique, c'est fini, personne n'a plus peur.

Le Comité formé par *Excelsior* pour enrayer la criminalité n'a rien oublié, lui; il a organisé un concours et fait appel à tous ceux qui peuvent s'intéresser à notre défense.

De tous côtés sont arrivés des travaux émanant de magistrats, de policiers, d'industriels, de rentiers et même d'artistes; il y a une composition, pas mauvaise ma foi, qui est envoyée par une jeune fille, et je vous assure qu'elle n'est pas tendre pour MM. les Apaches. Si on l'écoutait, le moindre des cambrioleurs recevrait cent coups de fouet, attraperait dix ans de réclusion et ferait connaissance avec M. de Paris à la plus légère récidive.

Quelques idées excellentes

Quelques centaines de compositions ont été adressées au Comité : sans quelques-unes très fantaisistes, elles contiennent d'excellentes idées, des conseils précieux dont certainement nos parlementaires et nos grands Maîtres de la police, MM. Lépine et Hennion, pourront tenir compte. Pas plus dans le Comité que chez les auteurs, il n'y a eu la moindre pensée d'apprendre leur métier à ceux qui sont chargés de l'ordre public; il s'agit simplement d'indications fournies par des gens de bonne volonté.

Une des principales questions abordées a été le recrutement des agents. (On y critique en général le choix d'anciens sous-officiers rengagés ayant une quinzaine d'années de service et que l'on impose aux polices parisiennes et départementales.)

La plupart des correspondants d'*Excelsior* demandent une police d'Etat avec ou sans ministère de la Police; l'application des châtimens corporels pour les bandits de profession, autrement dit « les Apaches »; la création d'une école de police; l'établissement de maisons de police à Paris; des commissaires centraux à Paris ayant sous leurs ordres les commissaires de police des quartiers.

Inutile de dire que la loi de 1897 sur l'instruction criminelle est fortement critiquée, aussi bien par les correspondants de province que par ceux de Paris.

Il est fortement question aussi de la réglementation du port du revolver, dont tout le monde, même les bourgeois et les femmes, usent avec trop de désinvolture.

On est unanime à féliciter M. Hennion, directeur de la Sûreté générale, des efforts qu'il a faits pour organiser les brigades mobiles, et l'on espère qu'avec le concours du ministre de l'Intérieur et du Parlement, il pourra encore en augmenter le nombre.

A propos de l'école de police demandée, M. Lépine a pris les devants. Il vient, paraît-il, d'organiser, sous les ordres de M. Bertillon, dont l'anthropométrie a rendu des services universellement reconnus, un cours de police. A première vue, ce projet pourrait paraître un peu enfantin pour ceux qui ne connaissent pas la Préfecture, car on peut se demander comment on peut apprendre à un agent à arrêter un malfaiteur, attendu qu'il y a cinquante manières différentes, et qu'on fond il n'y en a pas une, tout dépendant des circonstances. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut voir les choses.

Le débutant qui arrive dans une brigade de police ne trouve généralement personne pour l'instruire; il arrive là avec certains anciens, n'ayant pas eu d'avancement et ne voyant comme perspective que leur retraite, comme le soldat qui pense à la classe, et s'il veut faire preuve de zèle on a plutôt l'air de les blâmer. Désormais, avec les

cours, ces débutants zélés ne seront plus livrés à eux-mêmes et se sentiront encouragés. Du reste, des hommes de métier comme MM. Hamard et Bertillon sauront parfaitement utiliser le nouvel outil que leur fournit M. Lépine.

Prochainement je donnerai l'analyse plus complète des différents travaux soumis au Comité de Salut Public d'*Excelsior*. Je terminerai aujourd'hui en disant que, en résumé, ce qui est surtout réclamé, c'est une plus grande sévérité dans la répression.

Marie-François Goron.
Ancien chef de la Sûreté de Paris.

Échos

LES COURSES

Aujourd'hui, à 2 heures, courses au Tremblay. — Gagnants d'*Excelsior* :

Prix Amazon. — Gaudin, Uskok.
Prix Versigny. — Juanito, Vigie Lebrun.
Prix Antiope. — Ma Lulu Girl, Sophie.
Prix Bay Ronald. — Juanito, Morale.
Prix Gallinule. — Pipriol, Scrap.
Prix Isinglass. — White Rose II, Quorum II.

La fête à souhaiter : SAINTE FLORENTINE.

Pour être président du Conseil, M. Raymond Poincaré n'en est pas moins académicien. Il connaît ses devoirs et il l'a prouvé en assistant hier à la séance hebdomadaire de l'Académie française, donnant ainsi, lui huitième, une leçon d'assiduité aux nombreux absents.

Ses collègues présents, MM. Thureau-Dangin, Jules Claretie, Paul Hervieu, Frédéric Masson, Francis Charras, Denys-Cochin et Alexandre Ribot, le complimenteront de son heureux voyage en Russie.

A la sortie, on échangea encore, dans la cour de l'Institut, quelques paroles de courtoisie, puis M. Poincaré sera des mains et partit, emmenant dans son auto M. Paul Hervieu.

Au cours de la même séance, M. Jules Claretie, directeur en exercice, donna lecture de la lettre par laquelle M. Alfred Capus pose sa candidature au fauteuil devenu vacant par la mort d'Henri Poincaré.

Puis on fit un peu de dictionnaire. Mais la succession d'Henri Poincaré était le sujet de toutes les conversations. La question, Henri Fabre préoccupe fort l'Académie. L'entomologiste peut-il être candidat, quoique ne résidant et ne pouvant résider à Paris? Au surplus, Henri Fabre n'a pas encore posé sa candidature. Un journal l'a proposé. C'est une autre chose. Le même journal le met en avant pour le prix Nobel.

C'est là une excellente idée et l'Académie, sans aucun doute, s'y rallierait tout entière.

Quelque chose de changé.

On sait qu'une récente circulaire du préfet de police enjoignait aux agents de porter secours aux animaux blessés sur la voie publique. Cette circulaire n'a pas été superflue. Plusieurs lecteurs nous ont signalé les soins avec lesquels, depuis lors, les agents s'occupaient des chevaux victimes d'accidents. Hier encore, un de nos confrères, M. Delbos, membre de la « Ligue du cheval », nous signalait le fait suivant :

Avenue du Bois, un cheval s'abat, se blesse au genou. Quatre agents étaient dans les parages. Tandis que deux allaient commander la voiture d'ambulance, les autres restaient près de l'animal et s'efforçaient d'adoucir ses souffrances.

M. Delbos nous demande de remercier, au nom des amis du cheval, le geste pitoyable des agents, qui ont fait mieux qu'appliquer à la lettre la circulaire de leur chef : ils en ont réalisé l'esprit même.

Chacun pour soi.

Nous sommes de moins en moins communistes et « partageux ». Quand ce n'est par esprit de propriété, c'est par souci d'hygiène que nous nous refusons à partager avec d'autres ce qui nous appartient.

En Allemagne plus qu'ailleurs, on a le souci du chacun pour soi. Ainsi, dans la plupart des brasseries, l'habitué possède son maass ou son humpen personnel, dont nul autre que lui ne peut faire usage. Les femmes ont suivi l'exemple qui leur était donné. Toutes les élégantes ont désormais, dans les salons de thé, dans les cercles où elles se retrouvent l'après-midi, leur cuiller et celle-ci est souvent un bijou très précieux. Le nom de la propriétaire est gravé sur le manche, et la coquette s'orne parfois d'une miniature délicate, paysage ou portrait.

Ma cuiller est petite, mais je suis seule à m'en servir, comme dit à peu près une vieille chanson.

Ici, l'on ne danse pas.

Tel est l'arrêté municipal que M. le maire de Ceyras, petite localité de l'Hérault, a placardé en écriture sur la frontière de sa commune. Les raisons ? On ne les connaît point. M. le maire n'ayant pas jugé à propos de justifier son interdiction ; mais on suppose que le bruit des trombones troublait son sommeil.

Ses administrés décidèrent, néanmoins, de danser comme par le passé, et le dimanche 2 juin, un bal public réunissait les deux jeunes du village.

La gendarmerie, requise, dispersa les « manifestants », qui résistèrent. On échangea des coups, et le tribunal de Lodève vit comparaître devant lui quelques couples d'émeutiers. Ils furent condamnés à

des amendes variant de 100 francs à 5 francs. M. le maire de Ceyras n'est pas, il faut le croire, de ces magistrats danseurs dont parlait Beaumarchais. Il n'est pas non plus un bon mathématicien, car c'est un bien mauvais calcul que d'interdire la danse pour avoir la paix.

LA GALERIE DES BUSTES

M. Auguste LACOUR

M. Auguste Lacour, qui a failli être victime du dernier attentat à la dynamite, est entré depuis peu de temps dans la vie politique parisienne.

Il est, en effet, un des jeunes députés amenés par la dernière consultation ; mais ce député a prouvé aussitôt qu'il saurait devenir un homme politique de premier ordre et rester un lettré conscient de l'importance esthétique de sa ville.



M. LACOUR
(Phot. Pepper.)

enfin, la ville s'est accrue de plusieurs milliers d'habitants.

Le maire-député, par son heureuse administration, a fait de sa ville, qui semblait vouée à la garde mélancolique du vieux théâtre romain, une cité jeune et vivante. Aussi est-il parvenu à conquérir l'estime de ses adversaires politiques même. Et ce sont là des faits que l'attentat d'hier ne peut que mettre en vedette. — GABRIEL BOISSY.

N'avez-vous une seule cuiller... Mais mariez-vous... à plusieurs femmes. C'est le conseil que donne ouvertement à ses concitoyens un savant allemand, le chimiste Willibald Henschel, qui jouit outre-Rhin d'une réputation considérable.

On sait que la natalité diminue en Allemagne comme dans tous les pays civilisés. Et c'est pour permettre à l'empire de conserver son rang actuel en Europe que le docteur Henschel préconise la polygamie. Il demande en outre la création de colonies de réorganisation, où des sujets d'élite seraient soustraits aux influences délétères de la civilisation moderne et d'où partirait des jeunes gens qui régénéreraient la population usée des grandes villes.

Une ligue s'est déjà fondée, la Wittgard-Bund, et elle se préoccupe d'acquiescer un domaine.

Ne vous semble-t-il pas que si la natalité diminue chez les Germains, en revanche, l'audace scientifique y croît à vue d'œil ?

Nos plus fins palais parisiens sont dans la joie ! Prunier ouvre ses portes pour le dimanche 1^{er} septembre.

Ses huitres incomparables nous manquaient vraiment depuis trois mois qui ont paru trois années entières. Nos estomacs fatigués par une saison estivale exceptionnelle retrouveront leur élasticité et leur sensibilité au contact de la cuisine spéciale, si délicate et si fine, qui vaut à Prunier sa réputation mondiale.

NOUVELLE A LA MAIN

On explique à Moulay-Hafid qu'en France le président de la République change tous les sept ans.

— C'est presque comme chez nous, dit l'émir, mais est-ce que vous mettez l'ancien dans une cage ?

Sans-Souci.

UNE ÉCLIPSE DE PLUIE

Extrait de la chronique parisienne en l'an de déluge 1912

Il existe en Afrique une contrée bienheureuse, le Bechuanaland, où la pluie ne tombe que tous les douze ans. Chez nous, le contraire est plutôt exact, et c'est seulement tous les douze mois qu'il ne pleut pas.

L'événement se produisit hier. Il fit même du soleil, par surcroît. Un aussi merveilleux phénomène excita tout d'abord plus d'inquiétude que de joie. On se demandait ce qu'il allait tomber à la place de l'eau coutumière. Mais lorsque cinq minutes se furent écoulées, et que déjà les citadins eurent repris l'habitude de la chaleur et de la sécheresse, alors, l'allégresse se donna libre cours. Un sourire incommensurable illuminait la face humaine. L'alléluia du miracle chantait dans toutes les âmes. On se hâta de profiter d'une apparition évidemment fugitive. Chacun s'ingénia de son mieux à capturer un peu du soleil revenu. L'on vit des femmes déployer leur ombrelle, en la tenant renversée pour que la céleste chaleur s'y logeât plus à l'aise.

Des jeunes gens allumaient leurs cigarettes au moyen du procédé qu'employa jadis Archimède pour détruire la flotte ennemie.

On sortit sans fourrure et sans parapluie. Les cafés rouvrirent leurs terrasses. Des inconnus s'arrêtaient sur les boulevards pour se serrer la main et se dire ces simples mots : Hein ! quel beau temps !

Un marchand de musique réalisa une fortune en faisant crier une édition spéciale des *Stances à Manon*.

Le même miracle fut du reste observé à l'étranger, et le directeur de l'observatoire de Montrouge échangea avec ses collègues des capitales européennes les plus chaleureux télégrammes de réjouissance.

Bref, on se croyait revenu à l'âge heureux où l'été servait à mûrir les moissons, à dorer les vendanges et les fronts juvéniles, lorsque soudain, vers 6 heures, des gouttes froides éteignirent tant d'espérances. Ce n'était qu'une éclipse, une partielle et rapide éclipse, et la pluie, je vous prie de le croire, cherche à regagner le mauvais temps qu'elle a perdu. — ANDRÉ MÜLLER.

PROTEGEONS LES ANIMAUX

Qu'on améliore le régime de la Fourrière

La circulaire du préfet de police, sur la circulation des chiens, est l'objet de protestations.

La récente circulaire de M. Lépine visant la circulation des chiens dans Paris a soulevé de nombreuses protestations dans le monde zoophile et nous a valu de nombreuses lettres de réclamation. Après avoir entendu les doléances des Amis du Chien, nous nous sommes rendus à la Fourrière, où son secrétaire, M. Hébrard, nous a donné, avec sa courtoisie habituelle, toutes les explications que nous lui demandions.

Disons tout d'abord que la nouvelle réglementation stipule que tous les chiens trouvés devront être déposés à la Fourrière, où ils séjourneront cinq jours en observation. Dans le cas où l'« inventeur » voudrait conserver l'animal, il devra payer les cinq jours de pension et devra le garder ensuite pendant un an à la disposition des vétérinaires sanitaires; dans le cas contraire, si le chien ne retrouve pas son maître, il subira le sort commun : il ira au laboratoire où il sera sacrifié. Rappelons qu'avant cette nouvelle ordonnance, il suffisait de faire par écrit la déclaration du chien trouvé et d'envoyer son signalement.

Quels seront les résultats de cette dernière décision ?

Il est certain qu'au point de vue sanitaire la nouvelle formule offre des garanties, bien que les cas de rage deviennent de plus en plus rares; nous avons sous les yeux le résumé des opérations du service sanitaire de Paris et du département de la Seine pendant le mois de mars 1912, et nous voyons qu'il n'y a eu aucun cas de rage parmi les chiens conduits en fourrière; or, leur nombre est d'environ 700 par mois.

Nous reconnaissons encore que le séjour obligatoire de cinq fois 24 heures à la Fourrière permet au propriétaire de retrouver plus facilement son chien. M. Hébrard nous a fait remarquer, en effet, que les signalements adressés par lettres étaient souvent si incomplets qu'ils ne pouvaient se rapporter indistinctement à toute une série de chiens — et qu'il arrivait même que ces signalements étaient volontairement insuffisants, ce qui favorisait le vol.

Actuellement, sur les 8.270 chiens égarés en 1911 et amenés en fourrière, 934 seulement furent réclamés par leur maître. Les statistiques futures nous apprendront si la nouvelle ordonnance augmentera ce chiffre.

Les protecteurs, de leur côté, et ils sont nombreux, tout en rendant hommage à la bonne volonté de M. Hébrard, mettent en avant de solides arguments : tout d'abord, la quantité des refuges, le nombre toujours plus grand des chiens qui y sont recueillis, soignés et placés chez de bons maîtres au lieu d'être asphyxiés ou livrés à la vivisection. Ils invoquent également ce fait, et nous avons été le témoin personnel que l'inventeur ne pouvant pas toujours acquiescer les frais de pension, est obligé d'abandonner l'animal. Enfin et surtout, l'administration devrait être la dernière à invoquer des raisons d'hygiène et de salubrité, car l'installation de la Fourrière est plus que défectueuse, pour ne pas dire déplorable. Le manque d'air, de lumière et d'exercice, l'exiguïté des cages rendent malades les malheureux captifs.

Il faut vendre les chiens au lieu de les tuer

— Et avec nos ressources forcément limitées, ajoute la directrice d'un des meilleurs refuges, qu'allons-nous devenir si nous devons payer par chien recueilli les 5 à 6 francs que représentent les frais de pension ?

Si l'on compare l'installation de la Fourrière de Paris à celle de nos refuges si aérés et si bien compris, à celle de toutes les villes anglaises, de Londres en particulier, à celle de certains refuges provinciaux dus à l'initiative privée, à celle de Boulogne, en particulier, l'on est péniblement surpris de la nouvelle décision préfectorale.

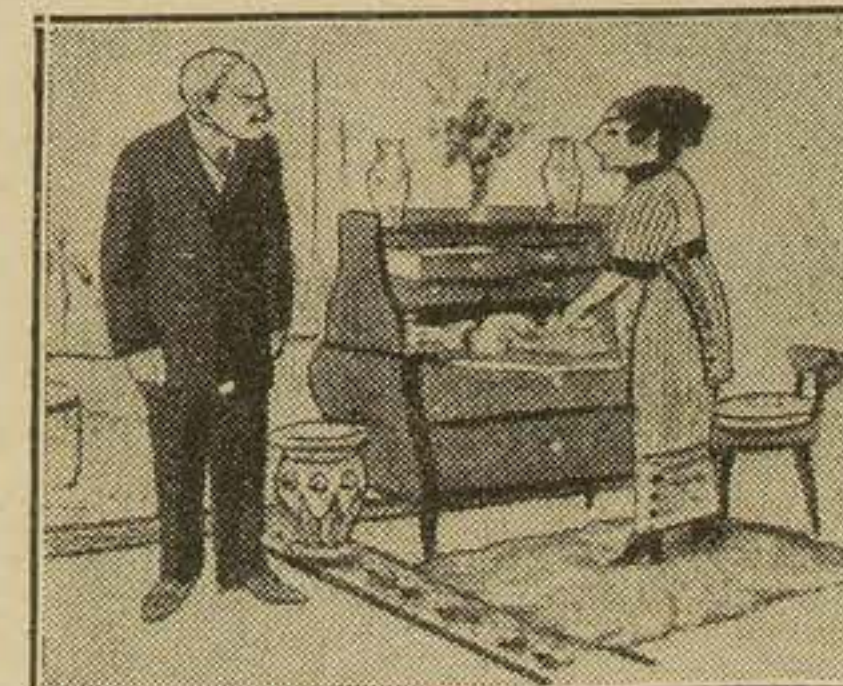
Il y a bien le nouveau projet de construction d'un établissement moderne pour chiens. Mais quand aboutira-t-il ?

La nouvelle ordonnance, d'après les zoophiles encore, augmentera le nombre des chiens errants, car devant les nouvelles obligations de l'arrêté, l'inventeur hésitera à s'y soumettre et laissera courir le chien perdu au lieu de le recueillir.

Enfin, et c'est là le principal argument des protecteurs, pourquoi continuer à sacrifier inutilement et cruellement tant de chiens ? Pourquoi ne pas imiter l'exemple de l'Allemagne, de l'Angleterre, qui procèdent à la vente des chiens, en s'entourant de toutes les garanties pour que ceux-ci soient bien placés ? Les objets et autres animaux, toutes les épaves de la Fourrière sont vendus par les soins du Domaine. Pourquoi les chiens font-ils exception ?

Cette réforme permettrait d'amortir les frais de la transformation et du déménagement de la Fourrière dont le besoin se fait si vivement sentir. C'est l'avis également de M. Hébrard, qui nous fait espérer ces prochaines améliorations auxquelles il apportera tout son zèle, dans son désir de travailler d'accord avec les sociétés de protection. — E.-G. SÉE.

La Caricature étrangère



RUPTURE

LA DAME. — Et maintenant, voici vos lettres ; quant aux cheveux, d'aussi loin que je peux me rappeler vous ne m'en avez jamais donné une seule mèche !

(Extrait du *Flügende Blätter*.)

LES ENQUÊTES D'EXCELSIOR

L'Art peut-il conférer le printemps éternel ?

Nous avons posé à diverses personnalités et à de jeunes écrivains ou artistes cette question : A quel âge un écrivain ou un artiste cesse-t-il d'être « jeune » ?

Nous achevons aujourd'hui la publication des réponses à notre enquête. Nous avons publié les opinions de MM. Jules Claretie, Henri Welschinger, Paul Marguerite, Etienne Lamy, Pierre Mille, Eugène Monfort, Mme Rachide, Claude Farrère, Henri Clouard, Max Baureaux, Franz Toussaint, Emilio Heuriet, Jean Royer, Jean Cocteau, Mme de Saint-Pol, Jean Puy, Fernand Gregh, René Gillouin, Fernand Divoire, etc.

A ces réponses sont venus se joindre les commentaires de plusieurs de nos confrères et enfin les opinions qui suivent, et appartiennent toujours au même groupe, au groupe de ceux qui croient que « l'art crée une jeunesse perpétuelle ».

De M. Georges Dumesnil

Directeur de l'« Amitié de France », professeur à l'Université de Grenoble.

A l'*Amitié de France*, revue qui n'est plus jeune puisqu'elle a six ans et que la jeunesse des revues ne dépasse guère six mois, nos jeunesse vont de 25 ans (par exemple François Mauriac) à 92 ans (tel M. Ernest Naville qui, à cet âge, nous donna un article). L'âge du directeur se situant entre ces extrêmes dans une sage moyenne.

Or, à l'*Amitié de France*, célèbres ou non, nous sommes tous jeunes ! La preuve, c'est que vous nous avez consultés. Et nous voulons le rester.

Nous n'admettons donc pas que la jeunesse d'un écrivain dépende ni de son âge ni de la quantité de ses œuvres. Corneilles devint subitement jeune à cinquante-huit ans en imaginant la première page du Don Quichotte. Il avait été vieux jusque-là.

GEORGES DUMESNIL.

De M. Jean Huré

Compositeur de musique

1° Un artiste est jeune jusqu'au jour où il n'a plus de talent ;

2° Hélas ! c'est l'œuvre qui vieillit l'artiste ;

3° La quantité n'a aucune importance. Mais l'artiste qui produit peu, produit mal le plus souvent.

JEAN HURÉ.

De M. G. Rouault

Peintre, conservateur du musée Gustave Moreau.

J'ai connu de vieux artistes d'une jeunesse d'esprit admirable et d'autres « vieux pompiers » de naissance, dès qu'ils babouinaient.

G. ROUAULT.

De M. Paul Vulliamy

Directeur des « Entretiens idéalistes ».

Jeunesse est synonyme d'enthousiasme, donc...

PAUL VULLIAMY.

Tandis que notre enquête se poursuivait, nous avons reçu encore diverses réponses, non moins intéressantes, mais qui nous sont parvenues trop tard pour qu'il nous soit possible de les publier. Leur esprit était d'ailleurs très analogue à l'esprit des réponses précédentes. C'est ainsi que Mme Jeanne Broussan-Gaubert pense que l'on a « l'âge de son caractère ». M. Ernest Gaubert écrit que l'on est jeune « tant qu'on écrit avec joie ». Mais ce n'est là qu'une exception, car on a « toujours l'âge de son sang », et cette opinion est également celle de MM. Jean Vignaud et Georges Grapè. M. Robert Guillou estime que « l'art seul ne vieillit jamais ». MM. Edmond Deschaumes, Pierre Plessis, Marcel Laurent et R. de Montazon-Brachet pensent que l'on peut être jeune à tout âge. Enfin, M. Gaston Picard, promoteur de l'« Académie des jeunes », arrête la jeunesse à trente-cinq ans.

CONCLUSION

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette enquête ? Après avoir consulté les écrivains et les artistes, sommes-nous capable de dire à quel âge un écrivain et un artiste cessent d'être jeunes ? Peut-être que non !...

Nous voulons espérer que nos lecteurs ont su se faire une opinion. Mais pour notre part nous constatons que le qualificatif de « jeune » appliqué à un écrivain ou à un artiste change absolument de sens selon les circonstances. On peut le trouver très défavorable, si on lui donne la signification de « novice ». On peut le trouver charmant, si on voit en lui le « Penthousiasme ».

Pour la beauté du fait, nous préférons nous rallier à ceux de nos correspondants qui voient dans la jeunesse le symbole et qui font de ce mot le synonyme d'enthousiasme.

Tant qu'un écrivain et un artiste sont enthousiastes, ils se renouvellent. L'étude, la réflexion leur donnent les qualités du perfectionnement. Seul, l'enthousiasme leur apporte l'inspiration, sans laquelle une œuvre ne survit à son auteur. L'enthousiasme est la jeunesse du cœur. Peu à peu, les rides ligotent plus d'un front. La jeunesse du cœur disparaît elle aussi.

Mais certains écrivains et certains artistes parviennent quand même à conserver, jusqu'au dernier jour, leur bel enthousiasme. Nous pourrions citer des noms. Ne le pourrions-nous pas d'ailleurs que nous l'affirmerions cependant. Il est si beau, et une période de si vive renaissance, d'affirmer la vertu de l'esprit pur. Il est si joli de dire que les écrivains et les artistes peuvent réaliser le printemps éternel. — G. B.

FIN

Voir les numéros d'*Excelsior* des 25, 26, 27, 28 et 29 août.

RHUM NEGRITA
reconnu le meilleur
RHUM NEGRITA